



## -----COMMUNIQUÉ DE PRESSE-----

### UL CGT Clisson

**Coronavirus.** La CGT pointe le manque de protections des salariés

L'union locale reçoit des appels de nombreux salariés contraints de travailler en estimant que les mesures de protections ne sont pas appliquées. Le syndicat demande donc à ce que les activités « non essentielles » ne reprennent pas.

« Pour votre famille et vos amis, vous êtes irremplaçables, pour vos employeurs, non » C'est le message que martèle l'union locale CGT en cette période de confinement. Un syndicat qui s'inquiète « de voir des entreprises, sur notre territoire, faisant revenir leurs salariés au travail alors que l'essentiel de leurs activités ne constitue pas un besoin urgent ». « Les commandes ont beau dos. Les produits de confort et de luxes seraient-ils finalement des produits de premières nécessités ? » s'interroge la structure clissonnaise qui déplore par ailleurs que certaines entreprises profitent de la période pour licencier et que d'autres obligent des salarié(e)s à poser des congés.

« **Faudra-t-il des décès ?** » L'UL CGT dit enregistrer depuis fin mars, de multiples appels et mails de salariés « inquiets pour leur santé et pour leurs droits ». « Certains employeurs ne mettent pas les mesures obligatoires en œuvre, écrivent les responsables locaux. Certains travaillent sans masque, sans gant et sans produit de nettoyage, alors que ces mêmes salarié(e)s sont en contact permanent avec d'autres personnes. Faudra-t-il des malades, voir des décès pour que ces employeurs prennent leurs responsabilités ? », interpelle la CGT qui rappelle que « l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salarié(e)s, et ceci même en temps normal ».

**Distinguer les activités essentielles** « Restez chez vous : c'est le message que les soignants, encensés aujourd'hui par les gouvernants et dirigeants d'entreprise, scandent par tous les moyens de communication », note le syndicat. « Or, où en est l'Unité nationale prônée par le Président de la République ? Que fait-on du « Restez chez vous » ? Qui doit rester chez soi : les dirigeants des entreprises pour se préserver, pendant que ceux qui, par le fruit de leur travail produisent les richesses, sont confrontés à l'éventuelle contamination ? Y aurait-il encore deux catégories de citoyens ? Les responsables de cette pandémie, ce ne sont pas les salarié(e)s. Alors, pourquoi tous les exposer de telle sorte. Toutes les activités ne sont pas prioritaires ! » La CGT demande au gouvernement depuis le début du confinement, de cibler les entreprises qui sont essentielles. En attendant, les militants saluent les soignant(e)s mais aussi tous les caissier(e)s, livreurs, facteurs, fonctionnaires, cheminots... « qui se démènent sans compter pour sauver des vies et permettre que les activités essentielles continuent ». L'union locale conclut en saluant la mémoire d'Ambroise Croizat, ancien ministre communiste du travail, « pour avoir anticipé, il y a 75 ans, en créant la Sécurité sociale ».